

Conclusions du Conseil européen de Corfou: extrait sur la signature du traité d'adhésion (24 et 25 juin 1994)

Légende: A l'issue du Conseil européen de Corfou des 24 et 25 juin 1994, les Douze se félicitent de la signature par l'Autriche, par la Finlande, par la Norvège et par la Suède du traité d'adhésion à l'Union européenne (UE) et pointent les défis à relever par l'UE et par ses nouveaux Etats membres.

Source: Conseil européen - Conclusions de la présidence (Corfou, 24 et 25 juin 1994). [EN LIGNE]. [s.l.]: Conseil de l'Union européenne, [02.11.2005]. 00150/94. Disponible sur http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00150.F4.htm.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_de_corfou_extrait_sur_la_signature_du_traite_d_adhesion_24_et_25_juin_1994-fr-ea3cc082-f335-481d-a954-ad427c7ba382.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Conseil européen de Corfou (24 et 25 juin 1994) Conclusions de la Présidence

Introduction

La signature à Corfou du Traité d'adhésion et la participation des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de la Norvège aux travaux du Conseil européen constituent une nouvelle étape importante de l'histoire de l'intégration européenne.

Les pays adhérents vont devenir membres d'une Union européenne qui connaît une évolution rapide depuis l'entrée en vigueur du Traité sur l'Union européenne et qui est sollicitée de nombreuses parts pour jouer un rôle croissant dans la promotion de la sécurité et de la prospérité sur notre continent et ailleurs.

Prochainement, doit être lancé le processus de préparation d'une nouvelle conférence intergouvernementale en vue de rendre l'Union européenne mieux à même de faire face aux défis du 21ème siècle, notamment à ceux qui résulteront de l'élargissement de l'Union à l'Est et au Sud.

Le peuple autrichien a déjà confirmé le désir de son gouvernement de participer à cette aventure unique tentée par des Etats indépendants et souverains qui ont décidé librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences, en respectant scrupuleusement l'histoire, la culture et les traditions de chacun d'entre eux. Le Conseil européen espère que les peuples des autres pays candidats prendront la même décision.

Les nouveaux Etats membres auront la possibilité de marquer ces efforts de leur influence tant en ce qui concerne l'action au jour le jour que les choix stratégiques à long terme. Le Conseil européen se félicite à cet égard du nouvel élan qu'imprimeront ces pays qui sont à l'avant-garde des efforts déployés pour promouvoir la protection de l'environnement et la protection sociale, la transparence et l'ouverture dans la gestion des affaires politiques, thèmes qu'une grande partie des citoyens de l'Union ont considérés comme essentiels au cours de la récente campagne pour l'élection du Parlement européen, et que le Président du Parlement a repris dans son intervention devant le Conseil européen.

[...]